



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E48450

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998

Forme juridique : SARLU

Capital : DEPUIS LE 30/06/2007
58 000

Raison sociale : SERRE CYRILLE

ZONE ARTISANALE
15310 ST CERNIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC B 419 315 650

Siret : 419 315 650 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 02709 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 161186472046

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 161186472046

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Téléphone : 04 71 47 66 63

Portable : 06 32 58 23 90

Site Internet :

E-mail : cyrille.serre@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

SERRE CYRILLE GÉRANT

Fax : 04 71 47 66 63

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	19/11/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/11/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier)	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.